Santé et Services sociaux Québec

2021-07-21

OUTIL DÉCISIONNEL POUR L'INFIRMIÈRE AU TRIAGE DE L'URGENCE – COVID-19

Débutez ici

Avez-vous reçu un diagnostic de la COVID-19 (test de dépistage positif) dans les 6 derniers mois?

- NON → **Avez-vous l'un des symptômes suivants:**
  - Fièvre (≥38,1°C buccale)
  - Toux (nouvelle ou aggravée)
  - Mal de gorge
  - Difficultés respiratoires ou essoufflement (dyspnée)
  - Anosmie ou agueusie ou dysgueusie

  OU 2 des symptômes suivants:
  - Perte d'appétit importante
  - Fatigue intense
  - Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
  - Céphalée
  - Diarrhée
  - Nausées ou vomissements
  - Douleur abdominale

  - OUI → Cas suspecté
  - NON → Est-ce que la personne est considérée protégée?
    - OUI → Cas non suspecté
    - NON → **Avez-vous eu une exposition à risque modérée ou élevée dans les 14 derniers jours?:**
      - Contact étroit (sans EPI) à moins de 2 mètres pendant au moins 15 minutes avec un **cas confirmé** ou avec un **cas suspect en attente d'un test** (cas suspect: personne symptomatique et ayant eu un contact étroit avec un cas confirmé);
      - Voyage à l'extérieur du Canada.
      - OUI → Cas suspecté
      - NON → Cas non suspecté

- OUI → < 10 jrs → Cas confirmé
- OUI → ≥ 10 jrs → Est-ce que la personne est considérée rétablie? (voir section *Critères de levée de l'isolement*)
  - OUI → Cas non suspecté
  - NON → Cas confirmé

Critères de levée de l'isolement

L'ensemble des critères suivants doivent être pris en considération avant de lever l'isolement :

- Période d'au moins **10 jours** écoulée depuis la date de référence (date de prélèvement ou date de début des symptômes) **OU 21 jours** pour les cas ayant eu une **maladie sévère** (c.-à-d. ayant nécessité des soins intensifs) ou les personnes **immunosupprimés***
- Amélioration du tableau clinique depuis 24 heures (excluant l'anosmie, l'agueusie, la dysgueusie et la toux résiduelle);
- Absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétiques).

***se référer à:** https://www.inesss.qc.ca/covid-19/presentations-cliniques/personnes-immunosupprimees-mise-a-jour-completee-le-24-09-2020.html

Personnes considérées protégées

- deux doses de vaccins ≥ 7 jours (excluant Johnson & Johnson)
- une dose de Johnson & Johnson ≥ 14 jours
- A eu la COVID dans le passé et a reçu une dose de vaccin ≥ 7 jours (excluant Johnson & Johnson)

Les personnes **immunosupprimés*** (vaccinées ou non) ne sont pas considérées protégées

Réorientation

- Les cas **non suspectés** doivent être orientés en clinique froide.
- Les cas **confirmés** et les cas **suspectés** doivent être orientés en centre désigné d'évaluation (CDÉ) **à l'exception** :
  - des usagers symptomatiques ayant reçu un résultat de test négatif fait dans les 5 premiers jours suivant l'apparition des symptômes;
  - des usagers présentant des symptômes associés à un vaccin contre la COVID-19 (se référer à la section *Symptômes post-vaccination*).

Symptômes post-vaccination

Diriger les usagers en CDÉ qui présentent l'un des critères suivants:

- Les symptômes sont apparus plus de 48h après la vaccination;
- Les symptômes sont associés à la COVID-19 et non au vaccin (mal de gorge, toux, agueusie et/ou anosmie, difficulté respiratoire);
- Les symptômes s'aggravent ou ne s'améliorent pas dans les 48h suivant la vaccination.

Prise en charge des cas suspectés ou confirmés:

- Faire porter un masque de procédure à l'usager (Se référer aux recommandations de l'INSPQ concernant le choix des masques de procédure);
- Placer l'usager dans une pièce individuelle avec la porte fermée si disponible, sinon à plus de 2 m. des autres usagers et avec la présence d'une barrière physique;
- Précautions gouttelettes-contact avec protection oculaire et port d'un APR de type N95 ou offrant une protection supérieure (se référer aux recommandations de l'INSPQ et de la CNESST);
- Si IMGA à risque reconnu ou possible : Précautions aériennes-contact avec protection oculaire et isolement en chambre à pression négative, sinon pièce fermée (se référer aux recommandations de l'INSPQ et de la CNESST).

Prise en charge des cas non suspectés:

- Faire porter un masque de procédure à l'usager (Se référer aux recommandations de l'INSPQ concernant le choix des masques de procédure);
- Tous les travailleurs à moins de 2 mètres de l'usager doivent porter un masque de procédure (se référer aux recommandations de l'INSPQ et de la CNESST).

N.B.: Le contexte du préhospitalier étant différent de celui des urgences, veuillez noter que des critères moins spécifiques ont été déterminés pour la prise en charge par les paramédics.